

4^{ème} réunion du comité exécutif
RRS Louis Grignon
Jeudi 14 janvier 2008

Présents :

M Métairie-François, Principal
Mme Petit, Principale adjointe
M Jozellet, Directeur primaire Mt St Michel
Mme Rouyer, Directrice maternelle Dunant
Melle François, Directrice maternelle Moulin
M Florion, CPC Châlons 3
Mme Lange, Secrétaire du comité
Mme Lefèvre , Infirmière du secteur du collège

Excusés :

Mme Joly, IEN Châlons 3
M Roger, Directeur élémentaire P.Curie
Mme Neuhauser, Directrice maternelle Semard

Ordre du jour :

- compte rendu de la réunion avec M.Guyot, responsable du CUCS à la mairie
- Point sur le dépôt des nouveaux projets et des projets pluriannuels sur Poliville

① Compte rendu de la réunion avec M.Guyot :

Nous avons fait le point avec M.Guyot sur tous les projets que nous allons déposer sur Poliville. Et M.Guyot nous a donné les informations nécessaires à ce dépôt ainsi que les évolutions dans le CUCS.

- évolution du CUCS :
 - o versement de 70% des subventions en Réussite Educative et non plus 100%. Le solde étant versé après le retour du bilan définitif.
 - o Les bilans sont à remonter dans un délai de 30 jours après la fin des actions.
 - o Une déduction du reliquat (si reliquat) sera effectuée après la présentation du bilan financier de l'action. Ce qui a été notre cas pour les subventions 2006 sur « *jeux de lois* ».
 - o Le CUCS a la capacité de récupérer la totalité de la subvention si celle-ci n'est pas utilisée correctement par rapport au projet présenté.
 - o Pour les porteurs d'actions validées à partir de 2008 : 2 journées de formations seront obligatoires, organisées par l'ACSES.
 - Une journée de sensibilisation par rapport à la discrimination dans les pratiques professionnelles.
 - 24 projets seront désignés pour une formation des porteurs sur la méthodologie et l'évaluation d'un projet. Les porteurs ayant eu cette formation auront l'obligation de la mettre en pratique dans leur futur dépôt de projet, s'ils ne veulent pas voir ceux-ci refuser.
- point sur le projet « accompagnement à l'apprentissage »
 - o problème de la mise en place de l'accompagnement éducatif dans le collège où il y a de l'aide aux devoirs.
 - o Pléthore de dispositifs par rapport à l'aide aux devoirs.
 - o **Aiguiser les arguments par rapport aux subventions demandées, différence d'objectifs par rapport à l'accompagnement éducatif** ➤ élèves ciblés en grandes

difficultés scolaires, travail en petits groupes (5), progrès significatifs en classe pour les élèves bénéficiant du dispositif (voir le bilan intermédiaire).

- Il est souhaitable si les difficultés sont grandes de saisir le dispositif de RE pour mettre en place un parcours individuel.
 - Le projet étant subventionné par la RE de la ville, M.Guyot insiste sur l'orientation de la RE vers un recentrage des actions sur l'individuel.
 - Emission de l'hypothèse par M.Guyot de présenter un projet CLAS pour cette action.
 - Présenter le projet avec 2 pôles : collège et élémentaire.
- point sur « la classe orchestre » :
- M.Guyot attire notre attention sur le fait que le projet est financé par la RE mais ne cible pas des élèves en difficultés.
 - Le projet sera reconduit mais ne doit pas être « augmenté » tant dans le nombre d'élèves concernés que dans le budget.

② Les projets Poliville :

- accompagnement à la scolarité :
- présentation des actions collège et élémentaire différenciée.
 - Nous décidons de représenter le projet en insistant avec force sur ce qui est positif :
 - Facilité de mise en place dans les établissements
 - Alignement des heures de soutien au collège dans tous les emplois du temps de 6^{ème}.
 - Souplesse et réactivité immédiate du dispositif
 - Ajustement par rapport aux besoins ponctuels
 - Lien avec le temps scolaire renforcé
 - De plus en plus d'engagement des enseignants pour l'accompagnement et dans la liaison avec les intervenants quand ils sont différents de celui ou ceux de la classe.
 - Bilan intermédiaire très positif : évite les décrochage en CP, la souplesse permet à tous les élèves en difficultés d'en bénéficier ; pour les CM2 moins de changement dans les groupes mais bonne préparation à l'entrée en 6^{ème} ; les élèves en ayant bénéficiés l'année dernière en 6^{ème} sont plus à l'aise en 5^{ème}.
 - C'est une des actions les plus efficaces mise en place par rapport au décrochage scolaire depuis longtemps.
- conte en maternelle :
- après étude de plusieurs propositions de conteurs nous choisissons Mme Agnès Deschamp, conteuse à St Ménéhould. C'est le budget le plus raisonnable, voir le document ci-joint.
 - M.Métairie précise que l'évaluation doit être rigoureuse et que la mise en avant des populations de langue étrangère est nécessaire. Importance également d'utiliser les indicateurs les plus significatifs du COS et les objectifs concernant la maîtrise de la langue française.
 - Joindre au projet un échéancier des interventions dans chaque école.
- jeux de lois :
- j'ai pris l'initiative de rencontrer Mme Lefèvre, infirmière pour faire un point sur les problèmes observés dans le RRS au niveau santé.
 - Mme Lefèvre a fait un bilan sur les 3 dernières années et nous observons :
 - Une augmentation significative des problèmes d'obésité et buccaux dentaires.
 - Obésité (élémentaire 06/07) : rapport poids/tailles, 18,8% à 20% (campagne : 9,8% ; réseau : 11,9%)
 - Buccaux dentaires (élémentaire 06/07): 28,5% à 33% (campagne : 7,40% ; réseau : 23,83%)
 - Nous proposons de partir des actions existantes dans les écoles pour mettre en place une communication vers les familles.

- Par rapport au restaurant scolaire : interpellier la mairie sur l'équilibre des repas, utiliser les réunions du 2^{ème} conseil d'école pour faire remonter les observations faites sur les menus lors du 1^{er} trimestre.
- Mt St Michel : utiliser l'opération petit déjeuner du mois de mai pour communiquer vers les familles (descriptif ci-joint).
- Voir avec P.Curie pour les actions possibles.
- classe orchestre :
 - dépôt du projet identique à l'année dernière.
 - Légère augmentation financière : de 6600€ à 7000€.